

## Section 10.—Grèves et lock-out\*

La statistique des grèves et des lock-out au Canada est établie par le ministère fédéral du Travail depuis sa création en 1900.

Les points saillants de 1951 par rapport à 1950 sont l'augmentation de plus de 60 p. 100 du nombre des interruptions de travail et la diminution d'environ 35 p. 100 dans la perte de temps. Le nombre de grèves et de lock-out en 1951 est le plus élevé depuis 1943 et l'inactivité par suite des grèves est la moins élevée depuis 1948. Le nombre de travailleurs intéressés lors des cessations en 1951 est plus élevé que la moyenne, mais il est de 46 p. 100 inférieur au total de 1950, qui a été grossi par le grand nombre de travailleurs intéressés lors de la grève des chemins de fer.

Les derniers chiffres connus révèlent qu'en 1950 les conventions collectives en vigueur visent 1,282,005 travailleurs. La grande majorité de ces contrats ont été renouvelés à l'amiable en 1951. Les différends au sujet des renouvellements des contrats en cours, en 1951, n'ont causé que 70 interruptions, immobilisant 32,111 travailleurs, ou 2.5 p. 100 du total de tous les travailleurs visés par des négociations.

Les salaires et les questions connexes ont été les motifs principaux des grèves et des lock-out des six dernières années. Le travailleur canadien, en raison de la hausse constante des prix à la consommation durant cette période, a eu de la difficulté à financer son budget familial. En dépit d'une augmentation prononcée de l'indice du coût de la vie en 1951, le pourcentage de temps perdu à cause de différends au sujet des relèvements de salaires a diminué de façon marquée. En 1951, cette question a été la cause de 48 p. 100 des interruptions, qui ont immobilisé 48 p. 100 des travailleurs et causé 70 p. 100 de la perte de temps totale; en 1946-1950, la moyenne des interruptions a été de 59 p. 100, les travailleurs immobilisés, de 73 p. 100, et l'inactivité totale par suite des grèves, de 90 p. 100. En 1951, les autres motifs qui ont influé sur les conditions de travail ont causé 19 p. 100 des interruptions; les questions syndicales, autres que celles visant les relèvements de salaire, 18 p. 100; et le renvoi des travailleurs, les suspensions, les refus de réintégration et l'emploi de certaines personnes, pour des raisons autres que des raisons syndicales, 15 p. 100 du total.

Il y a eu deux petites grèves de sympathie en 1951, trois en 1950, une en 1949 et aucune en 1948. Les plan de pension et de bien-être n'ont jamais été des motifs importants.

L'inactivité à la suite des grèves dans le groupe des industries manufacturières a été plus grande que dans toutes les autres industries réunies, causant 74 p. 100 de la perte de temps totale en 1951. En 1950, la plus grande perte a été constatée dans les transports, la grève des chemins de fer y figurant pour plus d'un million de jours. En 1951, la perte de temps à la suite des différends des transports est de peu d'importance. Les mins figurent pour 16 p. 100 de la perte de temps totale en 1951 mais les interruptions dans l'extraction de la houille, dans ce groupe, ont été de moins de 5 p. 100 du total; dans l'industrie de la construction, les interruptions ont causé moins de 8 p. 100 de l'inactivité totale.

En 1951, 113 des 259 interruptions ont été réglées par des négociations directes entre employés et patrons; dans certains cas, des conciliateurs provinciaux ont fait fonction de consultants à un stade quelconque des négociations ou dans la préparation

\* On trouvera dans les suppléments de la *Gazette du Travail* d'avril 1951 et d'avril 1952 une revue complète des grèves et des lock-out en 1950 et en 1951.